

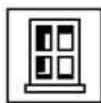
sikkens



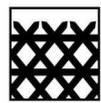
Pour l'extérieur



Application au pinceau



Fenêtres



Sans stabilité dimensionnelle



Éléments avec stabilité dimensionnelle limitée



Avec solvants



Stockage au frais

Cetol Clearcoat HB Plus

Revêtement High-Solide supplémentaire, incolore et satiné, avec des stabilisateurs de lumière spéciaux (protection contre les UV)

| | |
|---|--|
| Utilisation | En tant que revêtement de finition supplémentaire au sein des glacis pour bois avec solvants Cetol ou comme couche de rénovation sur des revêtements glacés intacts, à l'extérieur. Permet de rallonger les intervalles d'entretien des revêtements. Pour maisons en bois, coffrages, colombages, pergolas, etc. |
| Propriétés | Teneur en substances solides élevée entraînant ainsi des émissions de solvant réduites. Protège des rayons UV et permet une bonne régulation de l'humidité. Grâce au revêtement supplémentaire Cetol Clearcoat HB plus, il est possible de rallonger la durée de vie des systèmes de glacis Cetol. Afin de protéger le film du revêtement contre les micro-organismes, un agent conservateur a été ajouté au produit et, par conséquent, celui-ci ne doit pas être utilisé à l'intérieur. Remarque: les fenêtres et les portes extérieures - parties intérieures comprises - ne sont pas considérées comme étant à l'intérieur d'une pièce. |
| Teintes | Incolore |
| Brillance | 30 -40 GU/60° (après 1 mois) |
| Densité | 0.93 kg/l (valeur moyenne pour l'incolore) |
| Point d'inflammation | 62°C |
| Consommation | 80 – 100 ml/m ² (déterminer les divergences entre les différents bâtiments en effectuant un essai d'application). |
| Temps de séchage (à 23°C et 50% d'humidité relative de l'air) | Hors poussière après 3-5 heures, recouvrable au pinceau après env. 16 heures. Sur des bois riches en composants tanniques et par temps froid et humide, il faut compter avec un temps de séchage plus long. |
| Conditions d'application | Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température ne doit pas être inférieure à +5°C et supérieure à 30°C, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 85 %. Lorsque les températures sont inférieures à 10°C, le temps de séchage peut être allongé. |
| Mise en œuvre | Application au pinceau. Ne pas appliquer le produit au pistolet. |
| Dilution | Prêt à l'emploi, ne pas diluer. |
| Groupe du produit | Glacis pour bois (code produit M-KH03) |
| Composition conformément à VdL | Résines alkydes, huiles asséchantes, pigments teintés organiques et inorganiques, silicates, aliphates, eau, additifs, agent de conservation (film protecteur). |
| Marques de danger | UN: - Conserver hors de la portée des enfants. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas jeter les résidus à l'égout. En cas d'ingestion ne pas faire vomir. Contient du 2-butanonoxime, dichlofluorure (ISO), carboxylate de cobalt. Peut déclencher une réaction allergique. Observer la fiche de données de sécurité. |
| Mesures de sécurité | Utiliser ce produit uniquement dans des zones bien aérées. |
| Nettoyage des outils | Immédiatement après utilisation avec le Diluant ST 825* ou Sangajol 5038. |
| Emballage | 2,5 litres |
| Stockage | La stabilité au stockage est d'environ 2 ans lorsque le produit est entreposé dans son emballage d'origine non ouvert, conformément aux prescriptions et dans un endroit frais, mais à l'abri du gel. (voir l'autocollant sur l'emballage) Bien fermer les emballages ouverts. |
| Recyclage | Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages entièrement vides peuvent être recyclés ou éliminés avec les déchets urbains. Les emballages partiellement vides doivent être remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux. Les restes de matériaux peuvent être recyclés conformément au code 080111 de l'Union Européenne sur les déchets. |

Informations sur la mise en œuvre

| | |
|----------------|---|
| Règles de base | Tous les revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être choisis et appliqués en fonction du bâtiment, cela signifie que vous devez tenir compte de son état et des exigences auxquelles il est confronté. Voir également le VOB (cahier de charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C et la norme DIN 18363, alinéa 3; travaux de peinture et de vernissage. Le traitement ultérieur et l'enlèvement de couches de peinture (ponçage, soudage, brûlage, etc.) peuvent entraîner la formation de poussières et/ou de vapeurs dangereuses. Ces travaux ne doivent être effectués que dans des lieux bien aérés. Au besoin, portez un équipement de protection (respiratoire) approprié. Conformément aux directives sur les revêtements des fenêtres éditées par le BFS (Bundesausschuss Farbe & Sach- |
|----------------|---|

| | |
|------------------------|--|
| Règles de base (suite) | werschutz), conformément au VOB partie C, à la norme 18 363 et aux recommandations de l'Institut für Fenstertechnik e.V. de Rosenheim, les éléments de construction en bois doivent être recouverts, avant leur installation sur les bâtiments, de tous les côtés avec au moins une couche de fond et une couche intermédiaire. L'imprégnation avec un produit de protection du bois n'est pas considérée comme une couche de fond. |
| Remarque | Les matériaux de revêtement correspondent, aujourd'hui, à un niveau élevé de la technique. Leur stabilité dépend de plusieurs facteurs. en particulier du type d'intempéries, de la protection constructive, de la charge mécanique ainsi que du choix de la teinte appliquée. L'état du support ainsi que l'exécution des travaux de mise en œuvre doivent être conformes au niveau reconnu de la science et de la technique. Pour une bonne stabilité, il est nécessaire de procéder à temps à des travaux d'entretien et de rénovation. Veuillez observer, à ce sujet, les fiches techniques BFS éditées par le Bundesausschuss Farbe + Sachwertschutz e.V ainsi que d'autres publications concernant ce sujet. Lors de travaux de rénovation sur les surfaces extérieures des éléments de construction à la stabilité formelle et dimensionnelle, le revêtement intérieur doit être également vérifié et, le cas échéant, recouvert avec un produit du même système. |

1. Préparation du support et premier revêtement

| | |
|---|--|
| Exigences générales concernant le support | Le support doit être propre, sec, stable, adhérent et ne plus présenter aucune substance pouvant gêner le pouvoir d'adhérence comme de la graisse, de la cire ou des produits de polissage. Il faut également vérifier l'aptitude et la stabilité des surfaces à recouvrir à supporter des revêtements ultérieurs. Poncer les surfaces en bois grisâtres et abîmées par les intempéries jusqu'à obtenir un support en bois stable. Effectuer un ponçage intermédiaire entre chaque couche appliquée. Remarque: observez la fiche technique du BFS n° 18 ! |
| Préparations générales du support | Poncer le bois, nettoyer les surfaces en bois résineuses, graisseuses et collantes avec le Diluant nitro 6220 et bien laisser les surfaces s'aérer. Remarque: observer la fiche technique du BFS n° 18. |

2. Variantes de revêtement

| | |
|--|--|
| Remarque pour le revêtement des matériaux dérivés du bois | Seuls les panneaux de particules de type V100 ou V100G conformes à la norme DIN 68763 peuvent être utilisés. Le taux d'humidité contenu dans les panneaux ne doit pas dépasser 12 % pendant leur utilisation et leur mise en œuvre. Il est également impératif d'utiliser, sur tous les matériaux dérivés du bois, une colle résistante aux intempéries. En ce qui concerne les panneaux de particules multicouches, appelés aussi panneaux multiplex, conformes à la norme DIN 68705 (par exemple de types BFU 100, BST 100, BSTAE 100, BFU 100 G, BST 100 G, BSTAE 100 G) le joint (collage) est certes résistant aux intempéries, mais pas le matériau dérivé du bois (matériau à base de bois) dans son ensemble. Pendant la phase d'utilisation et la mise en œuvre, l'humidité absolue doit être comprise entre 5 % et 15 %. Voilà pourquoi les matériaux dérivés du bois conformes à l'état de la technique ne sont que partiellement adaptés à une utilisation extérieure lorsqu'ils sont exposés directement aux intempéries. Remarque: observer la fiche technique du BFS n° 18. |
| Remarque pour le revêtement des éléments en bois à la stabilité formelle et dimensionnelle | L'humidité contenue dans le bois et mesurée à plusieurs endroits et à une profondeur d'au moins 5 mm, ne doit pas dépasser 12 %. |
| Imprégnation | 1-2 couches avec Cetol Aktiva ^{BP*} Observer les quantités minimales à appliquer pour la protection préventive contre le bléissement et la pourriture. |
| Couche de fond, couche intermédiaire et couche de finition | Vous pouvez utiliser sur les supports imprégnés tous les glacis Cetol contenant des solvants, appropriés pour le bâtiment, et ce, en fonction des exigences requises et de la brillance souhaitée. Vous trouverez toutes les variantes de revêtement dans les fiches techniques des produits correspondants. |
| Revêtement supplémentaire | Cetol Clearcoat HB Plus |
| Anciennes couches de glacis intactes (à base de solvant) | Bien nettoyer le support. Lorsque la teneur en pigments du revêtement existant est suffisante, Cetol Clearcoat HB Plus peut être appliqué directement sur celui-ci. |
| Rénovation des fenêtres | Vérifier la bonne fonctionnalité des vitrages et changer éventuellement les joints défectueux. Enlevez le bois endommagé et traitez-le avec Componex WR Fast*. Une fois la couche de fond appliquée, étanchéifier les assemblages en bois ouverts avec le produit Kodrin Spachtel* ou avec Componex WR T*. Lors de travaux de rénovation sur les fenêtres et les portes, le revêtement intérieur doit être également vérifié et, le cas échéant, recouvert avec un produit du même système que celui appliqué à l'extérieur. |
| Remarque | Les structures de couches mentionnées ainsi que les supports sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes. Sur simple demande, nous vous fournissons de plus amples informations sur les systèmes de revêtements. |

Toutes les informations contenues dans ce document et se référant à nos produits ne doivent pas être considérées comme correspondant à l'état des produits. L'état, l'aptitude, la qualification, la fonctionnalité ainsi que l'usage prévu de nos produits sont définis exclusivement suivant des contrats de vente, sur la base des descriptions de produits. Dans la mesure où rien d'autre n'a été spécifiquement écrit, les divergences usuelles dans les différentes branches sont, dans tous les cas, autorisées. Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des mises en œuvre et des supports décrits, ceux-ci doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison du grand nombre de supports et de la multiplicité des objets, l'acheteur/utilisateur ne saurait renoncer à examiner, sous sa propre responsabilité, nos produits quant à leur aptitude pour le domaine d'application préconisé et les différents facteurs relatifs à l'objet. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent. Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.